

La Maison du Général G.H. Dufour

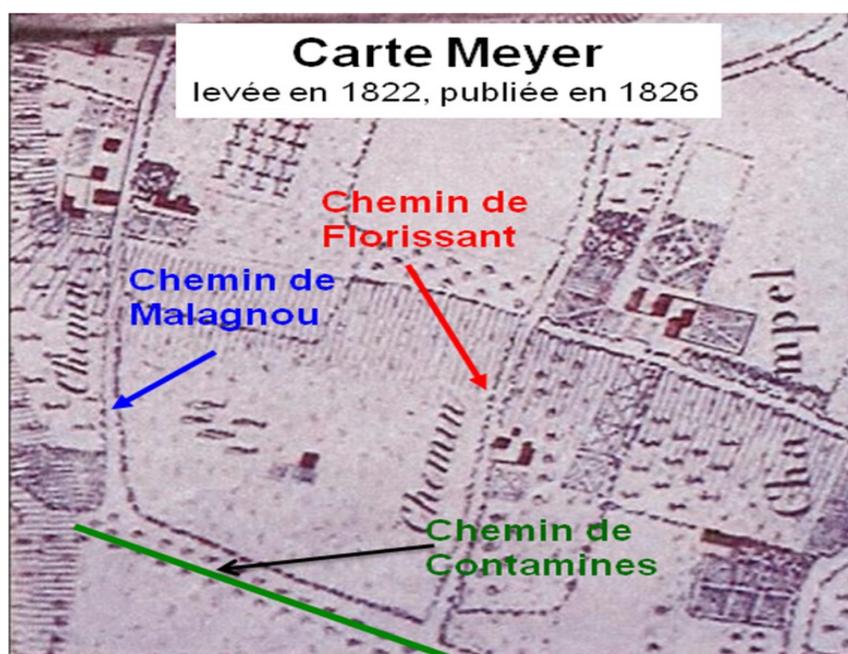
HISTORIQUE

En 1837, **Guillaume Henri Dufour** hérite du château de Montrottier, acheté par son père avec des amis, au moment du blocus continental, pour en cultiver les terres. Par suite de son mariage avec Suzanne, née Bonneton, dont le père avait racheté les parts des associés décédés, Guillaume Henri en devient, cette année-là, le seul propriétaire, à la mort de son père. De par ses occupations d'abord, il n'est pas souvent là, de par les frais dispendieux d'entretien et aussi, il faut le dire, en raison de tracasseries fréquentes, Dufour éprouve des difficultés à s'occuper de ce domaine. En 1839, il décide donc, au grand dam de ses filles, de s'en séparer.

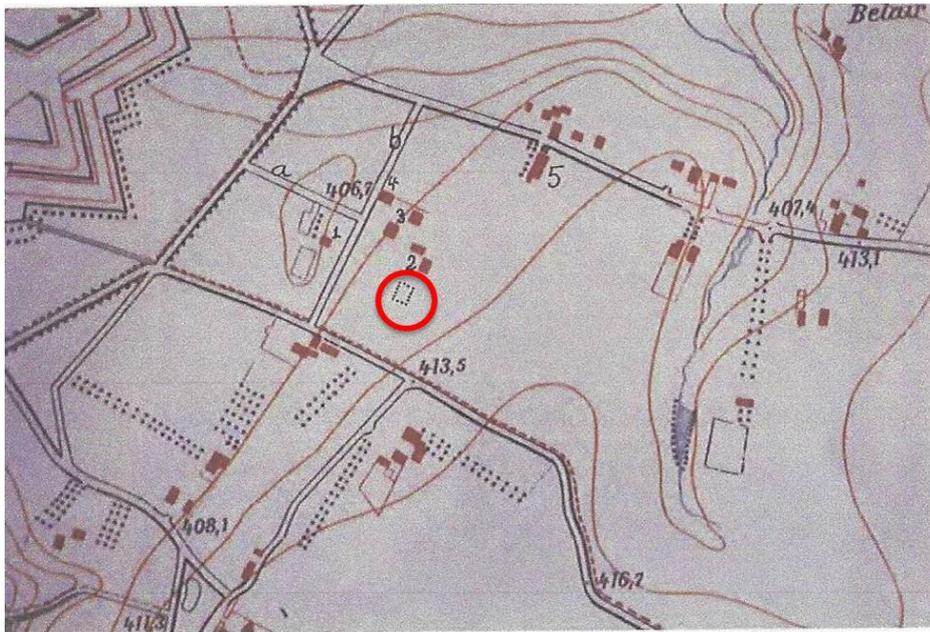
Avec cet argent, il achète en 1843, un terrain à Contamines, dans le quartier des Eaux-Vives, à Genève. Le terme "contamines" désignait des « champs fertiles à l'extérieur d'une ville ».

Grâce à la complicité de l'historien Armand Brulhart, spécialiste de l'urbanisme à Genève, et à l'efficacité de Philippe Beuchat, son ancien élève, aujourd'hui Conseiller en conservation du patrimoine architectural à la Ville de Genève, nous avons pu ressortir des archives un document exceptionnel sur la villa Dufour : [Rapport historique, signé Bernard Zumthor](#), daté de juillet 1985.

On y lit que le lieudit "Aux Contamines", est acquis le 15 août 1711 par l'Hôpital de Genève à l'hoirie Delolme. La parcelle no 1815, Commune des Eaux-Vives, reste agricole jusqu'en 1837 avec vigne, prés, hutins, labours et jardins. En 1830, on songe à y établir des aliénés. Mais le projet est abandonné en raison de l'absence d'eau et du voisinage dangereux des fortifications.



En 1837, l'hôpital morcelle la parcelle après avoir créé les chemins correspondant aux rues de Contamines et de Beaumont. L'ensemble sera découpé en 10 parcelles inégales vendues à cinq acquéreurs parmi lesquels le célèbre chirurgien, Dr François-Louis Senn et Jean-Marc-Samuel Vaucher-Crémieux, l'architecte de la Corraterie et du Musée Rath, avec lequel Dufour a beaucoup collaboré pour ses projets architecturaux de la ville.

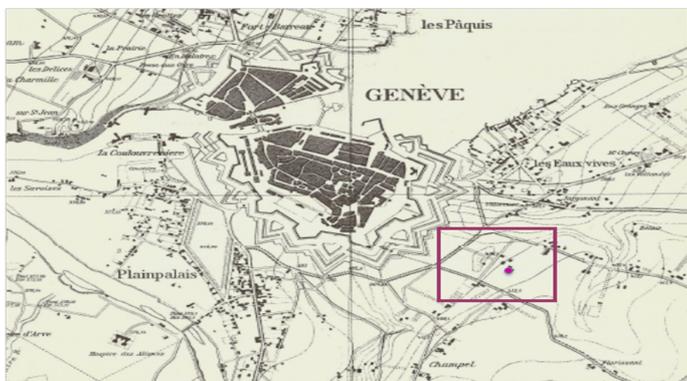


Carte Dufour (1837-1838)

Avec, en rouge, ce qui pourrait être l'emplacement de la maison aujourd'hui

De 1843 à 1850, Les Contamines subissent un nouveau morcellement. Vaucher et Senn mettent les nouvelles parcelles à la vente qui devra être autorisée puis ratifiée par le Conseil d'Etat, à la condition suivante : « ... Dans le cas où il [l'Hôpital] se déterminerait à vendre une partie de la pièce des Contamines, le Conseil d'Etat désire que les constructions que les acquéreurs pourraient faire sur ce terrain soient faite de manière à ne pas présenter un aspect désagréable à l'œil dans une localité aussi voisine de la ville et d'une promenade publique. » En gros, le quartier doit être de tenue architecturale « à la hauteur » et ce n'est pas un hasard si les premiers résidents se recrutent déjà parmi les professions libérales. Ainsi, en 1851 on comptera 7 rentiers, 2 architectes, 1 banquier, 1 notaire, 1 négociant, 1 pasteur et 1... général.

En septembre 1843 Guillaume Henri Dufour acquiert de Samuel Vaucher, une parcelle de 507 toises, quelques 1000 m², à quelques centaines de mètres seulement de l'endroit où il a posé 20 ans plus tôt le 1^{er} pont suspendu en fil de fer d'Europe, construit pour désenclaver le nord d'une ville, à l'étrémité dans ses murs. La parcelle ne comptant pas d'accès à la voirie, elle est reliée par un petit chemin perpendiculaire qui la relie à la rue Contamines.



Plan de Genève en 1824
avec les Contamines en encadré
et l'emplacement de la future maison de Dufour

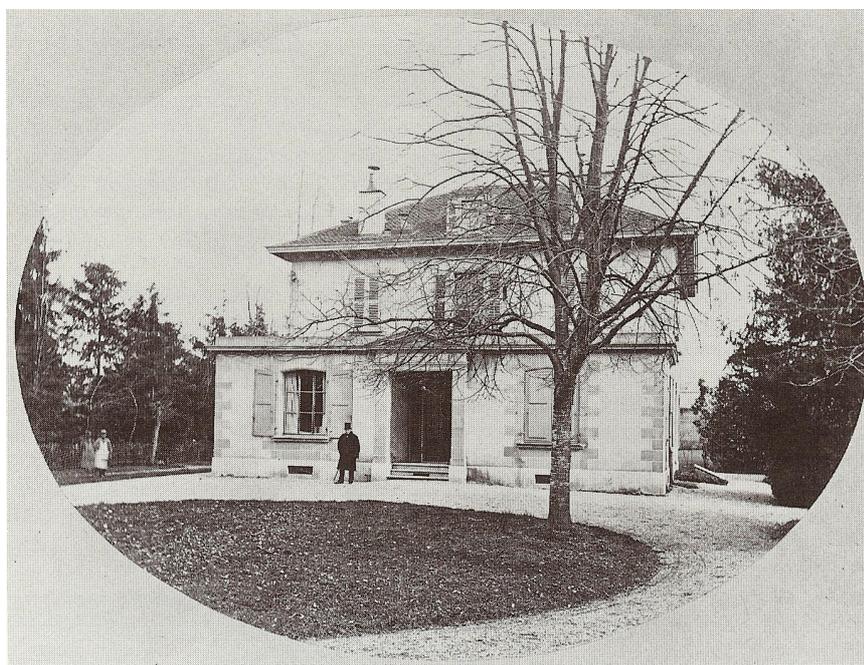


1^{er} août 1823 – Double passerelle de St-Antoine

Dufour exécute les plans de la maison et va en confier la construction à son ami Samuel Vaucher. La maison terminée, Dufour y emménage avec sa famille le 19 juin 1845. Il ne la quittera plus jusqu'à son décès le 14 juillet 1875.

Pour l'anecdote, Dufour a vécu auparavant, pendant 20 ans, avec sa femme, ses quatre filles et sa belle-mère (jusqu'en 1837), à quelques pas du Bourg-de-Four, à la rue des Belles-Filles, aujourd'hui rue Etienne-Dumont no 14, ancien quartier chaud de Genève ; mais cela, c'était près de 2 siècles plus tôt !

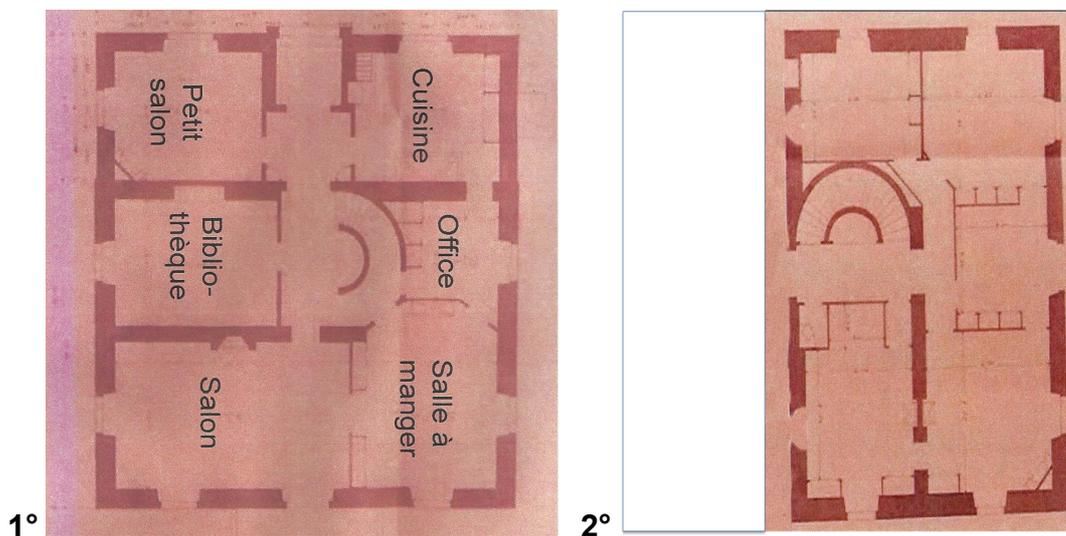
La maison, à l'époque n'a pas la configuration d'aujourd'hui. La photo ci-après, prise du côté de l'entrée, souligne le caractère particulier de cette résidence, pourvue au rez-de-chaussée d'un avant-corps maçonné. A l'arrière se développe le corps proprement dit de la construction, au demeurant une minuscule maison de deux travées sur trois seulement "*construite avec une certaine économie*" comme le reporte Annette, la fille du Général, dans ses Mémoires sur la vie de son père. Elle comportait à l'origine 6 pièces de petite dimension au rez-de-chaussée et 4 pièces seulement à l'étage, plus les combles.



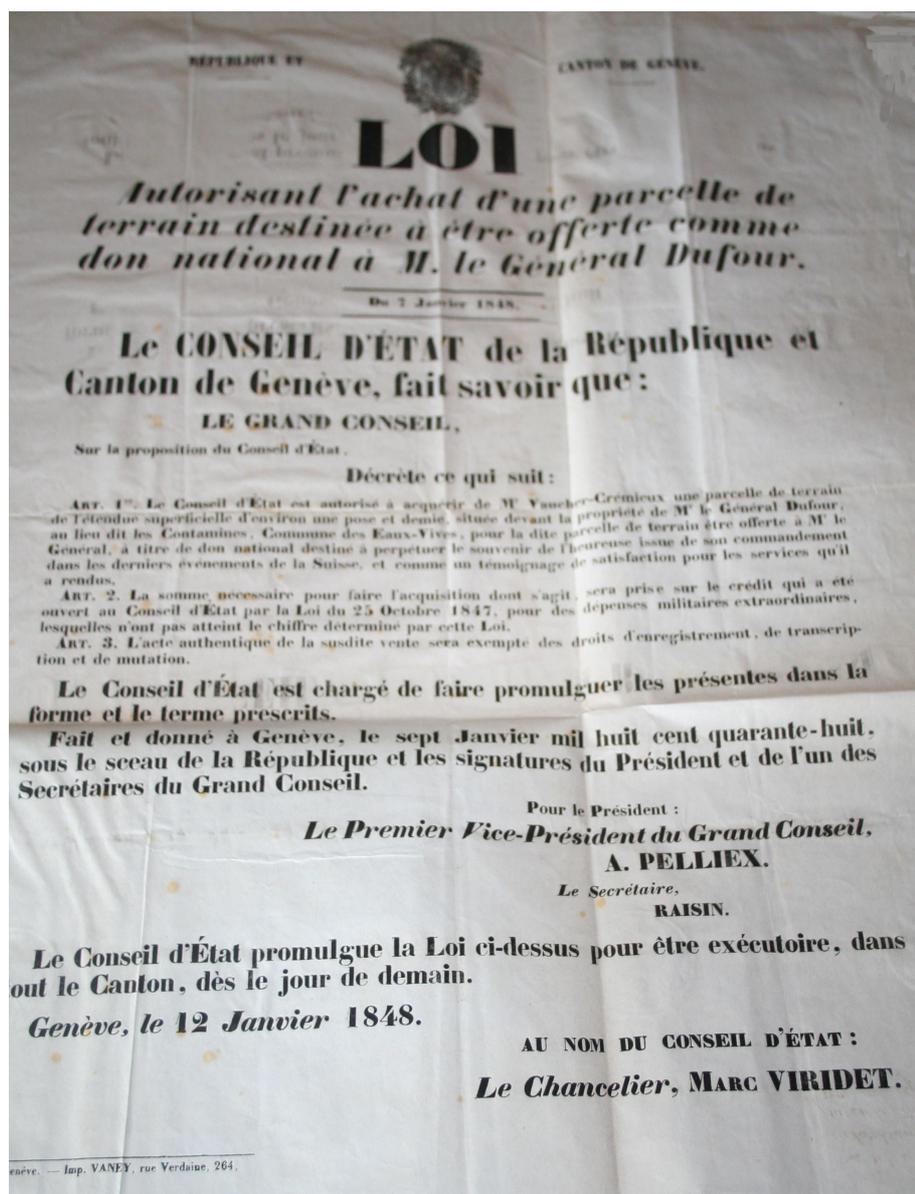
Source : archives Ernest Martin, Genève – G. H. Dufour, l'homme, l'œuvre, la légende

Le photographe Pricam a été envoyé par le roi de Prusse pour photographier la maison. Le Général sortait et le photographe lui dit : "*Général ne bougez pas, vous allez manquer la photo*".

En voici les plans intérieurs initiaux : 1° rez-de-chaussée – 2° 1^{er} étage



A l'issue de la guerre du Sonderbund, les autorités genevoises reconnaissantes décrètent, le 5 janvier 1848, par le biais du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, la loi suivante :



Source : archives Dufour (avec l'aimable autorisation de Monsieur Jacques Reverdin)

Art. 1 Le Conseil d'Etat est autorisé à acquérir de Mr Vaucher-Crémieux une parcelle de terrain de l'étendue superficielle d'environ une pose et demie, située devant la propriété de Mr le Général Dufour, au lieu-dit les Contamines, Commune des Eaux-Vives, pour la dite parcelle de terrain être offerte à M le Général à titre de don national destiné à perpétuer le souvenir de l'heureuse issue de son commandement dans les derniers événements de la Suisse, et comme un témoignage de satisfaction pour les services qu'il a rendus.

Art. 2 La somme, nécessaire pour faire l'acquisition dont s'agit, sera prise sur le crédit qui a été ouvert au Conseil d'Etat par la Loi du 25 octobre 1847, pour des dépenses militaires extraordinaires, lesquelles n'ont pas atteint le chiffre déterminé par cette Loi.

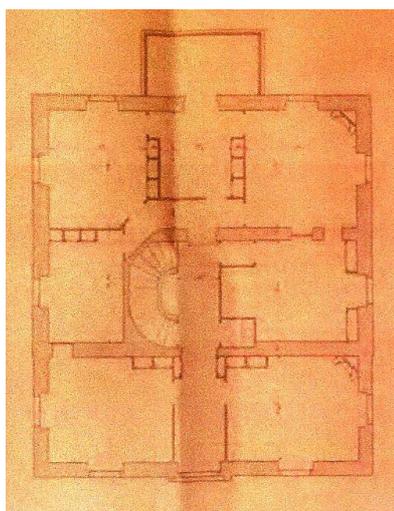
Art. 3 L'acte authentique de la susdite vente sera exempté des droits d'enregistrement, de transcription et de mutation.

Pour Dufour « Le Gouvernement de Genève m'a aussi donné, à titre de récompense nationale, une parcelle de terrain qui, indépendamment du sentiment qui s'y attache, est pour moi un bien précieux, en mettant ma propriété à l'abri d'un voisinage trop rapproché et incommode. »

A son décès, le 14 juillet 1875, la maison passe en héritage à sa fille aînée, Anne Octavie, dite Annette, et à son mari Henri René L'Hardy. Dans le courant du mois suivant, ils font dresser, par l'architecte Emile Reverdin, un projet d'agrandissement qui, en surélevant l'avant-corps, normalise l'aspect extérieur de la maison et procure deux chambres supplémentaires.

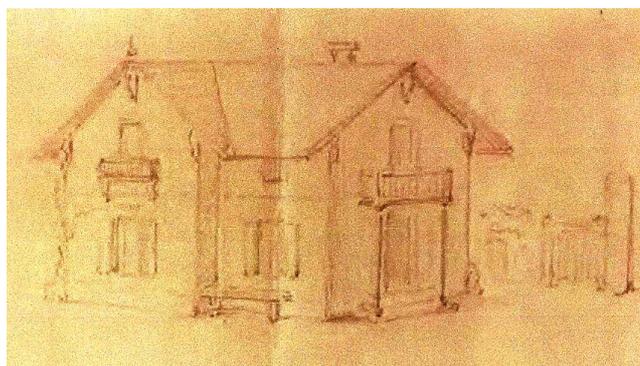


Maison Dufour, en 1876, comme en témoigne l'inscription sur la cheminée de la chambre du 1^{er} (à droite)



plan après rénovation avec, en bas, les 2 nouvelles chambres

Quant à la maisonnette près du portail d'entrée de la propriété, elle fait suite à la demande des L'Hardy à l'architecte Emile Reverdin et date de 1882 de construire un logement pour leur jardinier.



A la mort d'Annette, son mari est-il retourné à ses origines neuchâtelaises, à Auvèrnier, où il décèdera en 1899 ? On sait qu'en tout cas la maison passe en 1891 en héritage à ses deux filles encore vivantes, à savoir Suzanne et Elisabeth-Adrienne, dite Sabine.

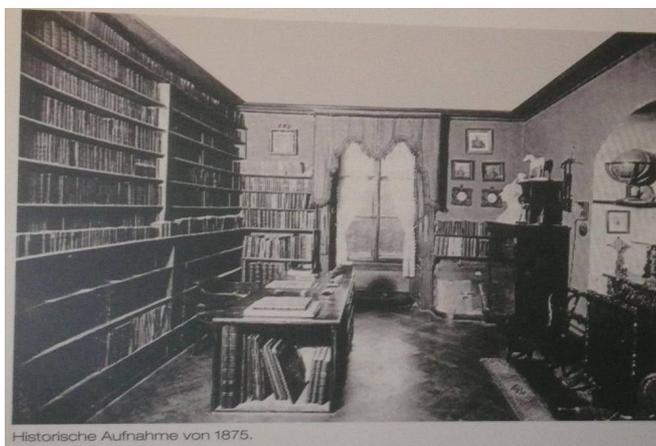
Quelques mois après le décès de son père, Sabine reprend en 1900 la part de sa sœur et devient seule propriétaire. C'est son mari, Ernest Bouthillier de Beaumont (décédé en 1909) qui, par le même architecte Emile Reverdin, va faire rajouter l'aile gauche de la maison et lui donner son côté "Beaux-Arts cossu" qu'elle conserve encore aujourd'hui. A son décès en 1950, la maison revient à ses 5 enfants : Gabrielle (prénom du grand-père paternel Gabriel Bouthillier de Beaumont), Cécile (prénom de la grand-mère paternelle Cécile Appia, Anne (prénom de la grand-mère maternelle Anne Octavie Dufour), Marguerite et Jacques.



dessin de Michel Rouèche, avec l'aimable autorisation de l'auteur et de la Société Henry Dunant

Notons aussi que c'est presque par hasard, que la sœur de Cécile, Gabrielle Bouthillier de Beaumont, épouse de Henri Reverdin, revenant de leur domicile d'été de Beau-Séjour à leur domicile de la 8 rue des Granges, à Genève, fait halte à Contamines, le 15 juillet 1913, pour y accoucher d'un garçon, Olivier Reverdin, futur professeur et politicien, auteur, entre autres, en 1947 de "*La Guerre du Sonderbund vue par le Général Dufour*".

A noter aussi que la bibliothèque de Dufour et ses archives vont être transférées en 1920 de Contamines au 8 rue des Granges, auprès de la famille Reverdin. Elles y seront finalement réunies dans une *Fondation Archives Dufour*, présidée par Olivier Reverdin, puis par son fils Jacques. Le 24 mars 2015, elles ont été offertes à la Bibliothèque de Genève. ([vidéo](#)).



La bibliothèque de Dufour (1920)



La bibliothèque Dufour chez les Reverdin (2011)

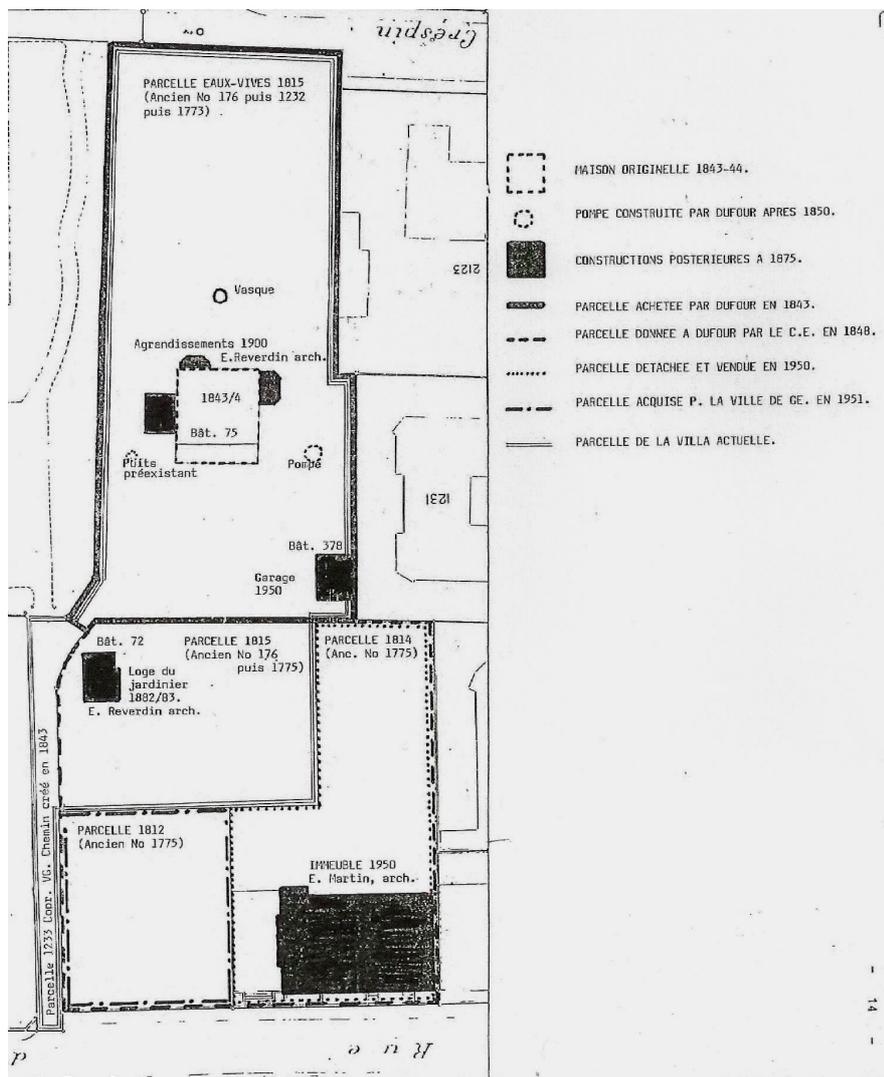
Certaines informations laissent entendre que la maison avait pu passer momentanément en mains étrangères à la famille entre 1920 et 1950, mais le rapport Zumthor n'en fait pas état puisqu'il attribue sans interruption la possession de la maison à Sabine de 1900 à 1950.

En 1951, les consorts Bouthillier de Beaumont vendent à la Ville de Genève les parcelles 1775 (correspondant en partie au terrain offert par le Conseil d'Etat après le Sonderbund) et la copropriété de la 1233 (chemin d'accès à la propriété. La parcelle 1815 qui en résulte porte toujours le même numéro aujourd'hui.

A l'issue de cette vente, Cécile Bouthillier de Beaumont, épouse de Victor Martin, en devient l'unique propriétaire

En 1958, des pourparlers sont engagés par la Ville de Genève pour la cession du hors-ligne sur la rue Crespin. La même année Cécile et Victor Martin cèdent leur bien à leur fils, Ernest-Paul Martin, architecte qui, dès 1960 entreprend des démarches en vue de la vente de la propriété à la Ville de Genève, signée finalement en novembre 1963. Selon Olivier Reverdin « il fut contraint en 1963 de la vendre à la Ville de Genève, qui disait en avoir besoin pour la réalisation d'un plan d'aménagement qui ne fut jamais réalisé ! Au final Ernest Martin, qui perd ses deux parents en août 1964, restera en location dans la villa jusqu'en février 1965 avec sa femme Anne Marie Micheli et leurs 4 enfants : Philippe Martin, Noëlle Languin-Martin, Claire Payot-Martin et Isabelle Irlé-Martin qui auront eu encore le bonheur d'y passer leur enfance, leur jeunesse et leur adolescence.

PLAN DES REMANIEMENTS PARCELLAIRES 1843 – 1951



Finally the project of renovation not having taken place, the City of Geneva ended by renting the property to the Protestant social center, which made it a home for Spanish seasonal workers, the *Foyer Espagnol Cerventes*.

The house ended in such a state of disrepair that in 1984 the City of Geneva hesitated to demolish it. Due to the outcry raised by the disappearance of such a symbol, it commissioned Bernard Zumthor the historical report cited above (1985). Major works were approved to bring the roof and the exterior envelope of the house back to its original state.

After various vicissitudes, the City of Geneva decided to entrust to the **Fondation pour la Conservation de la Maison du Général Guillaume-Henri Dufour**, the care of restoring the interiors and of managing the availability of rooms to military and patriotic associations. It was constituted on 6 March 2011 (date of the statutes).



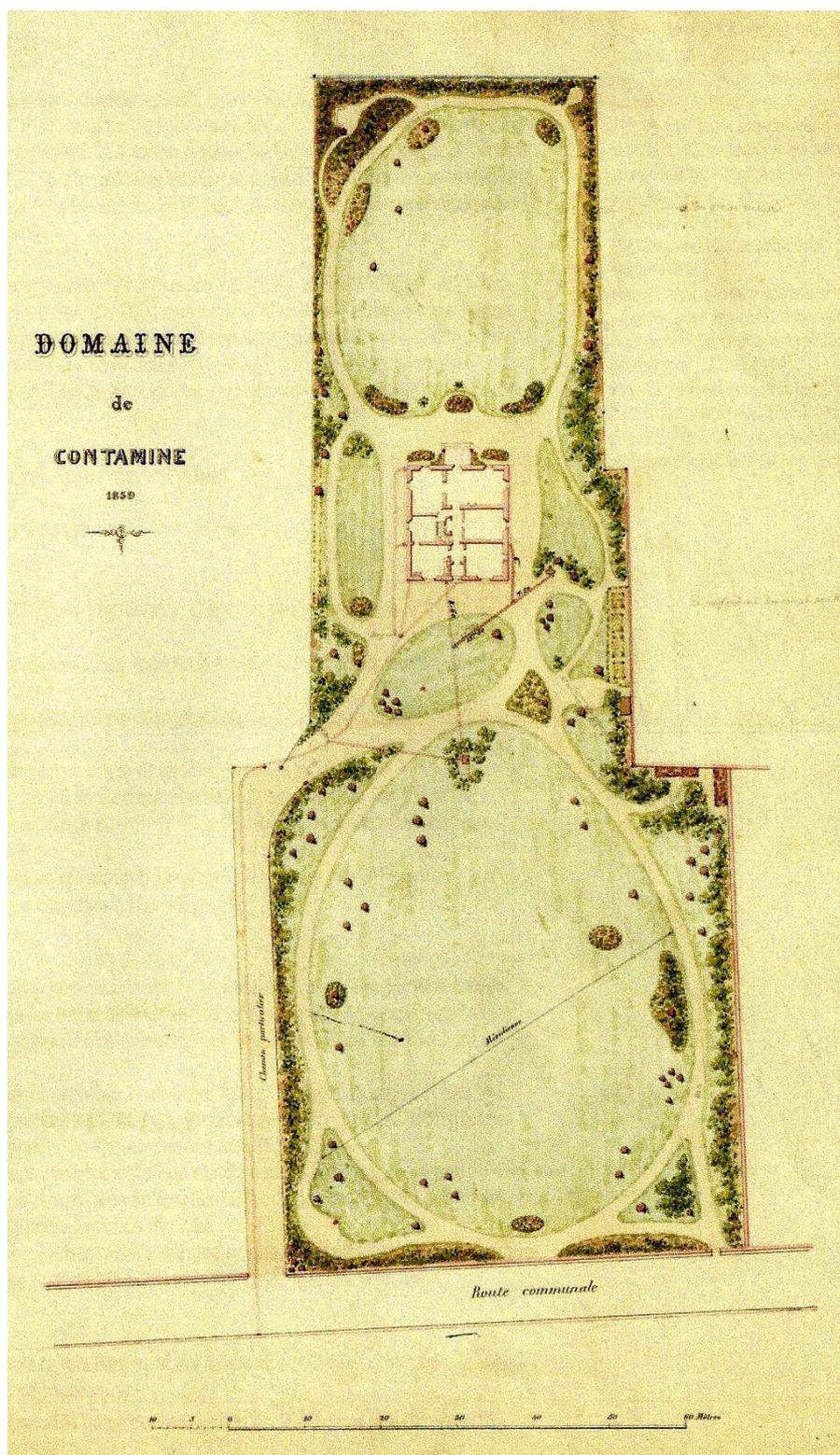
1^{er} Conseil de Fondation, 21 mars 1991

1^{er} rang devant : **Madeleine Rossi** (Maire de Genève), **Emilie Fillettaz** (1^{er} Président),
Olivier Reverdin (descendant du Général Dufour)

2^{ème} rang : **Gilbert Reymond**, **Philippe De Boccard**, **Ernest Martin** (descendant du Général Dufour),
Pierre Wellhauser (Conseiller d'Etat)

3^{ème} rang : **René Thonney** (2^{ème} Président), **André Delaloye**, **Gilles Sommers**

L'entretien du parc est confié aux bons soins du Service des espaces verts de la ville de Genève (SEV) qui travaille actuellement sur un projet de réaménagement du parc en se fondant sur les plans historiques



Jardins de la Villa Dufour

Source : Claire Mejean, Ville de Genève, juillet 2015

En se promenant dans cette ravissante propriété, on peut y découvrir quelques curiosités :

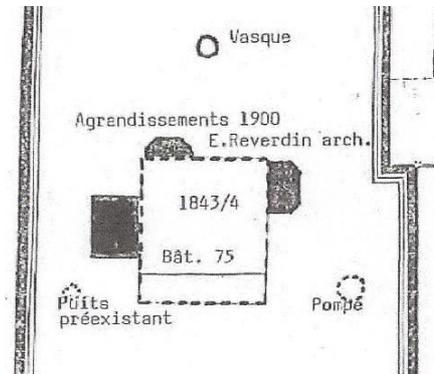
1° sur la façade à droite de la porte d'entrée, [plaque commémorative](#) posée le jeudi 21 mars 1991, par Roger Durand.



Plaque commémorative



Cadrans solaire



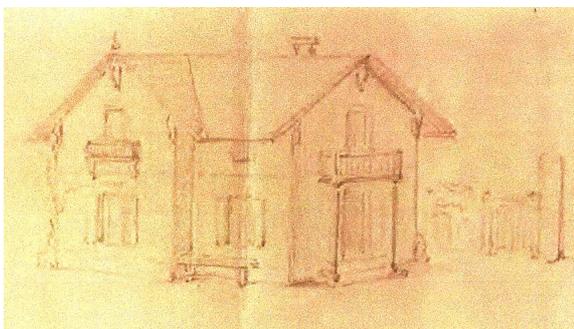
Puits à gauche – Pompe à droite

2° A l'angle arrière-droit de la maison, le **cadran solaire**, fabriqué en 1852 par le Général Dufour, auteur d'un *Mémoire sur la gnomonique*, publié en 1855 dans le Cahier no 57 de la Classe d'Industrie et de Commerce de la Société des Arts de Genève. Ce cadran solaire, à l'initiative des Salons du Général Dufour, a été restauré en avril 2015 par René Béguin, ingénieur, horloger et gnomoniste, qui a construit de nombreux cadrans solaires dans le Canton de Genève ([vidéo](#)).

3° A l'entrée du chemin, la **loge du jardinier**, construite en 1882 sous les L'Hardy, par l'architecte Emile Reverdin (toujours lui).

4° Sur la droite de la maison, le Service des Espaces Verts (SEV) de la Ville de Genève, lors de leurs travaux de réaménagement des extérieurs, ont mis à jour en février 2016, l'endroit de la **pompe à eau** faite par Dufour et visible sur le plan présenté plus haut.

5° En pénétrant dans le hall, le **buste en bronze** de Dufour, réalisé sur la base d'une copie de la statue de Vela, offerte par l'artiste à Dufour, qui l'a offerte à son tour à la Société militaire de Genève (SMG) où elle est encore.



Loge du jardinier (1882)



Buste en bronze

Marc R. Studer
Président

Fondation pour la Conservation de la Maison du Général Guillaume-Henri Dufour
9 mars 2016